



## Ordonnance de télécom CRTC 2011-493

Version PDF

Ottawa, le 15 août 2011

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

<b>Demandeur</b>	<b>Avis de modification tarifaire</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>
Olds Fibre Ltd.	1 1A	le 27 juillet 2011 le 5 août 2011	le 1 septembre 2011

Secrétaire général